



Monsieur Clément Beaune  
Ministre délégué chargé des transports  
Ministère de la Transition écologique et  
de la cohésion des territoires  
246 boulevard de Saint Germain  
75007 Paris

Paris, le 2 février 2023

MARTINE BERTHET

*Nos réfs : MB/PS*

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la  
délégation sénatoriale  
aux entreprises*

*Présidente du groupe  
interparlementaire  
d'amitié  
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton Albertville I*

*Présidente de la 5<sup>ème</sup>  
Commission*

Monsieur le Ministre,

Dans le prolongement de mes échanges avec votre conseiller mardi dernier, à l'issue de l'examen de la proposition de loi *visant à régulariser le PLUi de la Communauté de communes du Bas-Chablais*, je souhaite attirer votre attention sur les décisions qui seront prises à la suite du rapport rendu par le Conseil d'orientation des infrastructures (COI) concernant la liaison ferroviaire européenne Lyon – Turin et le financement des études permettant d'en définir les accès.

En effet, il est crucial pour l'ensemble des élus de notre territoire que ces études puissent être effectuées rapidement. Puisque le tunnel de base sera livré en 2030, ce serait un moyen de montrer l'engagement constant de l'Etat français vis-à-vis de l'Union européenne et de notre voisin italien pour lesquels ce dossier est de la plus grande importance dans le cadre des échanges économiques.

Comptant sur votre écoute et sur votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet